

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0041545

137148

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 08112

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AZITOATI Mustapha

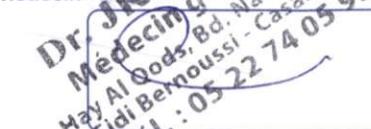
Date de naissance : 1954

Adresse : Al fakir

Tél. : 0522156922 Total des frais engagés : 1114,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation 05/01/2022

Nom et prénom du malade : SNAADOUNI RQUIA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : goutte + asthme + polyarthrite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/05/2022	CP		150 DH	Dr. JKINI Hafida Médecin généraliste Hay Al Qods, Bd. Nabouls N° 51 Sidi Bennoussi - Casablanca Tél : 05 22 74 05 93

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
RUE GHOFRANE BLOC "C" QAI 2 N° 16 BIS (C) SIDI BENNOUSSI Casablanca	5.11.22	350 DH Dr. JKINI Hafida Hay Al Qods, Bd. Nabouls N° 51 Sidi Bennoussi - Casablanca Tél : 05 22 74 05 93

AL MSA GHOFRANE
NPE : 092029248

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of the dental arch showing numbered teeth from 1 to 8 in both upper and lower arches. The arch is oriented with H at the top, G at the bottom right, D at the bottom left, and				

Docteur J K Hafida

Médecine Générale

Echographie Clinique

Dr. JK Hafida
Médecin généraliste
Hay Al Qods, Bd. Naboullis N° 51
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tél. : 05 22 74 05 93



الدكتورة اجكيني حفيظة

الطب العام

الفحص بالصدى

PHARMACIE BLOC "C"
CHOFRANE
Rue 2 N° 116 Bloc (C)
QAI Qods Sidi Bernoussi
Casablanca

Ordonnance

Saadouni

Casablanca, le 05/11/82

RQUIA

82.10 =

ESAC 80

3.7

Belly 110,

ali aje

149.12

3.7

ARP 80 x
100 x 20 (20)

37.00

37.00

4.1

Duoxo

140 x 25

alpha

140 x 25

حي القدس، شارع نابلس رقم 51 البرنوسي، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 74 05 93

Hay Al Qods, Bd Naboullis N° 51, 1er étage Bernoussi- Casablanca Tél. : 05 22 74 05 93

127.00

Relaxin 300

3,7

1 Selg

39

Dr. JKINI Hafida
Médecin généraliste
Hay Al Qods, Bd. Nabouls N° 51
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél. : 05 22 74 05 93

PHARMACIE BLOC "C"
GHOFRANE
Rue 2 N° 118 Bloc (C)
Q Al Qods Sidi Bernoussi
Casablanca

Docteur JKINI Hafida

Médecine Générale

Echographie Clinique

الدكتورة اجكيني حفيظة

الطب العام

الفحص بالصدى



Ordonnance

Casablanca, le 12/11/22

SAADOUNI

R QUIA

ns, 60
x2

① D curve **1S**

For 1

1 Ampoule tous

ns 1S jod 3moy

1S
1 Ampoule 160

ns 80

②

1.3 min

Dr. JKINI Hafida
Médecin généraliste
Hay Al Qods, Bd Naboulli N° 51
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tél. : 05 22 74 05 93

20.20

x 3

③

1S

0
3.00

Caud Aspirine

76.20

Voltaren SR



628.90

175 mg

210



DUXOL 500mg/2mg دوكسول
Boîte de 20 comprimés

علبة من 20 قرصاً

37.00

LOT 16602/PC18
14/2025 P.P.V 49,50

Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



VOLTAREN® SR 75 mg
Comprimés enrobés
P.P.V. : 76.20 DH



LOT: 22005
PER: 06/24
PPV: 820.10

82,10

PHARMACIE
DR. JKIN Hafida

Dr. JKIN Hafida
Médecin généraliste
Hay Al Qods, ad. Nabouls N° 51
Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél. : 0522740593

maphar O
ZI Zenata Ain Sebâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

maphar O
ZI Zenata Ain Sebâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

PPV: 49,60 DH
LOT: 22022
EXP: 08/2025